

AMNESTY INTERNATIONAL
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Index AI : IOR 10/001/2007 (Public)
Bulletin n° : 018
ÉFAI

Embargo : 29 janvier 2007 00h01 TU

Soudan. L'Union africaine exhortée à ne pas élire le Soudan à sa présidence

Amnesty International a mis en garde l'Union africaine (UA) ce lundi 29 janvier, l'exhortant à ne pas compromettre sa réputation en élisant à sa présidence le Soudan.

L'Assemblée de l'UA doit élire son président pour 2007 lors d'un sommet à Addis-Abeba les 29 et 30 janvier.

«Élire le Soudan à la présidence de l'Union africaine alors que ce pays s'oppose aux décisions de l'UA et des Nations unies d'envoyer des soldats de maintien de la paix au Darfour entamerait la crédibilité de l'UA et remettrait en cause son engagement à faire respecter les droits humains en Afrique, a déclaré Tawanda Hondora, directeur adjoint du programme Afrique d'Amnesty International.

«Le Soudan est un acteur clé du conflit au Darfour, actuellement sous surveillance des forces de l'UA ; il est responsable de graves atteintes aux droits humains. Des milliers de personnes ont été tuées par des milices soutenues par le gouvernement. Les forces de l'UA seraient placées dans une situation intenable si le Soudan obtenait la présidence de l'UA, a déclaré Hondora.

«L'élection du Soudan à la présidence de l'un des principaux organes de prise de décisions de l'UA constituerait un conflit d'intérêts flagrant remettant en cause l'impartialité et l'efficacité de l'UA.»

Les objectifs de l'UA, énoncés dans son Acte constitutif, incluent la promotion et la protection des droits humains, de la paix, de la sécurité et de la stabilité sur le continent africain.

«L'UA a déjà différé la décision d'accorder la présidence au Soudan en 2005 et en 2006 en raison des violations perpétrées par le gouvernement soudanais au Darfour – nous espérons que les gouvernements africains maintiendront cette position, compte tenu des manquements persistants du gouvernement soudanais et de son incapacité à mettre un terme aux atteintes aux droits humains perpétrées au Darfour», a déclaré Hondora.

Le gouvernement soudanais s'est toujours révélé incapable de protéger les populations du Darfour d'atteintes flagrantes aux droits des personnes, massacres, viols et déplacements forcés de population notamment. Les forces soudanaises continuent d'agir en violation des normes internationales relatives aux droits humains et au droit international humanitaire au Darfour ; des raids aériens ont récemment fait de nombreux morts parmi les civils.

Le Soudan continue également de soutenir les milices Janjawid, qui sont responsables d'atteintes graves et continues aux droits humains dans le Darfour et l'est du Tchad.

Malgré certaines informations faisant état de l'acceptation par le gouvernement soudanais d'une force hybride UA-ONU pour protéger les civils au Darfour, aucun accord n'a pu être trouvé pour la mise en place d'un calendrier de déploiement d'une telle force. Le Soudan doit encore faire la preuve en pratique de son engagement en faveur d'une opération effective de maintien de la paix.

Complément d'information

Depuis le début du conflit actuel au Darfour en 2003, environ 85000 personnes ont été tuées, 200000 sont mortes de faim ou de maladies et plus de deux millions ont été déplacées, principalement en raison des attaques lancées par les forces soudanaises et par les forces Janjawid armées par le gouvernement soudanais.

Amnesty International a adressé au sommet de l'UA un certain nombre de recommandations supplémentaires, concernant la situation des droits humains en Somalie et au Zimbabwe et le procès d'Hissène Habré. Pour plus d'informations, voir <http://web.amnesty.org/library/index/engior630012007>

Document public

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, Eliane Drakopoulos au +44 20 7413 5564

Amnesty International, 1 Easton St., Londres WC1X 0DW. web : <http://www.amnesty.org>